

Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 15 avril 2011

Service instructeur Service des Actions Sportives **N°** CP-2011-4-9-2

Service consulté

LES MOYENS D'INTERVENTION EN FAVEUR DU SPORT SOUTIEN AU MOUVEMENT SPORTIF L'AIDE AUX CLUBS SPORTIFS.

Résumé : Il vous est proposé de voter l'individualisation des aides prévues au B.P 2011 dans le cadre du soutien à l'animation sportive.

Le total de l'enveloppe à engager dans ce rapport s'élève à 51 635 € en dépenses de fonctionnement.

Lors du BP 2011 Rapport N° CG 2010 4-9-1 du 8 décembre 2010, une enveloppe totale de crédits de paiement de 2 500 000 $\$ a été votée par le Conseil Général pour les différentes interventions pour l'encouragement au sport.

Dans le présent rapport, est soumise à votre approbation, l'individualisation des montants prévus au BP 2011 pour un engagement total de **51 635 €** en dépenses de fonctionnement.

Ces dossiers s'inscrivent dans le cadre de la politique du Département en faveur du Sport et s'agissant de l'aide aux clubs sportifs, ont été soumis pour avis au Conseil Départemental des Sports.

Il vous est proposé en particulier d'autoriser le versement de la subvention de 30 000 € correspondant à l'année 2011, au Mulhouse Olympic Natation, à la suite de la délibération de la Commission Permanente du 15 mai 2009 autorisant la signature d'une convention de 3 ans (2009-2011) destinée à soutenir la préparation olympique des athlètes de ce club de haut niveau.

L'AIDE AUX CLUBS SPORTIFS 51 635 €

L'aide totale prévue pour cette rubrique s'élève à 51 635 € et concerne les subventions pour les déplacements collectifs seniors en Championnat de France, calculées selon le barème en vigueur, un soutien au titre de la création de club et l'aide conventionnée au MON.

L'aide aux déplacements en championnat de France: 21 335 €

Outre les clubs bénéficiant d'une subvention forfaitaire, les autres, également engagés dans un championnat de France, bénéficient d'une aide calculée en fonction du kilométrage aller-retour parcouru, d'un taux de 0,04 € par kilomètre, et de l'effectif type de l'équipe.

Une première série de demandes, correspondant à des déplacements effectués en 2010/2011, a été instruite et figure au tableau en annexe pour un montant de 21.335 €.

L'aide à la création de clubs sportifs : 300 €

Dans le cadre du soutien départemental à la création de clubs sportifs, le Conseil Départemental des Sports vous propose l'attribution d'une subvention de 300 € au Cyclo Rhin Hardt, club affilié à la FSGT, présidé par Monsieur Thierry MULLER, 28c rue de Bâle à 68490 BANTZENHEIM.

Le soutien départemental au Mulhouse Olympic Natation dans le cadre d'une convention triennale: 30 000 € portant sur la préparation olympique

Notre Assemblée, lors de sa séance du 15 mai 2009, a décidé de soutenir le Mulhouse Olympic Natation dans la poursuite de son ascension vers le haut niveau de la natation française et internationale.

Les résultats exceptionnels du club mulhousien depuis plusieurs années et le retentissement médiatique des performances sportives des nageurs, véhiculent dans le public, une image dynamique du Haut-Rhin.

Le Conseil Général s'est s'engagé aux côtés du MON dans un partenariat de 3 ans, sous la forme d'un forfait annuel de 30 000 €, affecté au financement de la préparation des nageurs pour les Jeux Olympiques de 2012 à Londres.

L'aide totale s'élève à 90 000 €, répartie sur les 3 exercices budgétaires de 2009, 2010 et 2011 à raison de 30 000 € pour chacune de ces années.

La convention de partenariat a été signée le 24 juin 2009, conformément au vote de l'Assemblée et au Règlement Financier Départemental.

Cette somme de 30 000 € représente le cumul de toutes les aides versées annuellement à ce club, aides aux déplacements collectifs et individuels en Championnats de France, aides à la participation à des compétitions internationales, subvention Jeunes Licenciés Sportifs (JLS) et aides à l'organisation de manifestations sportives, représentant environ 15 000 € à quoi s'ajoute un montant supplémentaire de 15 000 €.

Aucun autre soutien de quelque nature que ce soit, ne sera accordé au MON en dehors de cette somme annuelle durant les 3 exercices concernés. Toutefois, cette restriction ne concerne pas la subvention d'investissement pour la réalisation d'un Centre d'Entraînement de haut niveau.

Il vous est proposé d'approuver l'attribution de la subvention de 30 000 € au titre de 2011 et d'autoriser le versement de cette troisième annuité au Mulhouse Olympic Natation.

En conclusion, il vous est proposé d'allouer les aides suivantes :

- 21 335 € au titre des déplacements collectifs seniors au barème en championnat de France aux clubs figurant dans la liste en annexe;
- 300 € au Cyclo Rhin Hardt au titre de l'aide à la création d'un club sportif.
- Il convient également d'autoriser le versement en 2011, de la troisième annuité de 30 000 € au Mulhouse Olympique Natation dans le cadre de la convention de partenariat signée le 24 juin 2009;

Je précise que ces dépenses, correspondant à un total de **51 635 €** seront imputées comme suit au Budget départemental 2010:

Rubrique	CLUBS
Programme	E732B
Code	25574
Imputation	65-32-6574
TOTAL	51 635 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER

Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 AVRIL 2011

Clubs sportifs PROGRAMME 2011

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire	
ACS06584	ALSACE SPORT FAUTEUIL WIHR AU VAL	2 000,00	
	Subvention pour déplacements collectifs 2011	2 000,00	
ACS06585	CD HANDISPORT DU HAUT RHIN	500,00	
	Subvention pour déplacements collectifs 2011	200,00	
ACS06588	CLUB D'ORIENTATION BUHL ET FLORIVAL	628,00	
	Subvention pour déplacements collectifs 2011	020,0	
ACS06581	CLUB D'ORIENTATION COLMAR	788,0	
	Subvention pour déplacements collectifs 2011	7 00,00	
ACS06580	CLUB D'ORIENTATION MULHOUSE	280,00	
	Subvention pour déplacements collectifs 2011		
ACS06578	COLMAR MARATHON CLUB	150,0	
	Subvention pour déplacements collectifs 2011	130,00	
ACS06589	COMPAGNIE DE TIR A L'ARC HOHLANDSBOURG COLMAR	731,0	
	Subvention pour déplacements collectifs 2011	,,,,,	
ACS06583	COTEAUX HANDINAGES MULHOUSE	281,00	
	Subvention pour déplacements collectifs 2011	- ,-	
ACS06575	CYCLO RHIN HARDT BANTZENHEIM	300,0	
	Création de club		
ACS06579	ACS06579 ENTENTE GRAND MULHOUSE ATHLETISME		
	Subvention pour déplacements collectifs 2011	687,0	
ACS06576	ENTENTE HAUTE ALSACE	4 396,0	
	Subvention pour déplacements collectifs 2011		
ACS06586	FLORIVAL ATHLETIC SPORTS TRIATHLON	2 240,0	
	Subvention pour déplacements collectifs 2011		
ACS06590	MJC UNGERSHEIM SECTION KARATE	720,0	
	Subvention pour déplacements collectifs 2011		
	MULHOUSE OLYMPIC NATATION	30 000,0	
	Convention de partenariat		
ACS06587	MULHOUSE OLYMPIQUE TRIATHLON 2000	3 827,0	
	Subvention pour déplacements collectifs 2011		
ACS06577	PAYS DE COLMAR ATHLETISME	3 915,00	
	Subvention pour déplacements collectifs 2011		
ACS06582	SUNDGAU KARATE DO ROPPENTZWILLER	192,00	
	Subvention pour déplacements collectifs 2011		
	Total	51 635,00	